



Paris, le 22 mars 2019

Monsieur Edouard GEFFRAY
Directeur Général des Ressources
Humaines
Ministère de l'Éducation nationale
72 rue Regnault
75013 Paris

Monsieur le Directeur,

Voici les motifs conduisant les organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-Unsa, CGT éducation, Sud éducation à déposer une alerte sociale concernant les modalités du mouvement intra départemental des professeurs des écoles pour la rentrée 2019.

- Les restrictions du ministère traduites dans le paramétrage du logiciel qui remettent en cause l'adaptation des règles nationales aux réalités locales dans le cadre du dialogue social.
- La non prise en compte des revendications communes à l'ensemble de nos organisations syndicales :
 - seconde phase du mouvement à rétablir ou à créer,
 - maintien de l'affectation sur des postes précis et non sur des zones,
 - respect du caractère non obligatoire des vœux larges,
 - nombre et étendue des zones infra-départementales,
 - suppression des postes profilés au profit de postes à exigences particulières...
- Les difficultés de mise en place des nouvelles modalités :
 - l'absence de présentation aux élus du personnel de la nouvelle application mouvement,

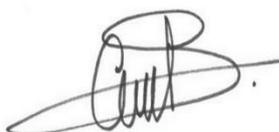
- l'impréparation des services des Dsden pour mettre en place les nouvelles modalités de mouvement des personnels du premier degré nous conduisant à en exiger la suspension,
 - un calendrier trop contraint,
 - la livraison non-encore assurée de l'outil informatique complet dans les départements alors que la période de saisie des vœux pourrait commencer le 1^{er} avril.
- Les conséquences des difficultés de mise en place :
- L'impossibilité pour les élus du personnel des départements de participer activement aux discussions, à la validation des notes de service mobilité en raison d'informations incomplètes voire contradictoires entre celles données par le ministère et celles avancées par les IA-Dsden,
 - l'impossibilité pour les élus du personnel, pour les services départementaux d'apporter toute l'aide aux participants et les conseils nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Francette POPINEAU
Co-Secrétaire Générale
SNUipp-FSU



Stéphane CROCHET
Secrétaire Général
SE-UNSA



Patrick DESIRÉ
Secrétaire Général
UNSEN-CGT
Educ'Action



Fatna SEGHROUCHNI
Co-Secrétaire
Fédérale
SUD-Education

